

Communiqué de presse
Paris, le 10 novembre 2023

Prism'emploi et l'Apec renouvellent leur engagement en faveur de l'insertion professionnelle des cadres

Prism'emploi et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) ont signé une convention le 8 novembre 2023. Elle a pour objectif de favoriser l'insertion et les transitions professionnelles des cadres et des jeunes diplômés, tout en sécurisant leur parcours tout au long de leur carrière, et de renforcer les relations entre les réseaux nationaux et territoriaux des deux signataires.

L'évolution du rapport à l'emploi, l'allongement de la durée de vie active ou encore les mutations économiques et technologiques poussent les acteurs de l'emploi à s'unir afin de favoriser l'insertion et l'accompagnement des jeunes diplômés (à partir de bac+3) et des cadres notamment des cadres demandeurs d'emploi et des seniors.

Dans ce contexte, les parties signataires de la convention-cadre partagent la volonté de soutenir et pérenniser l'emploi en développant les synergies entre leurs réseaux respectifs dans les territoires, notamment au travers des initiatives suivantes :

- La **mise en relation** des cadres demandeurs d'emploi avec les agences d'emploi membres de Prism'emploi et avec l'Apec ;
- La **sensibilisation des cadres** aux opportunités offertes par les agences d'emploi afin de s'insérer sur le marché du travail et de diversifier leurs expériences professionnelles ;
- Le **partage réciproque d'informations** sur les offres de services de l'Apec et de la branche du travail temporaire, en particulier dans le domaine de la formation (offre de services d'AKTO et du FPETT) et de l'action sociale (services du FASTT) ;
- La **co-organisation, au niveau local, d'actions en faveur de publics spécifiques**, jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, personnes en situation de handicap, seniors, demandeurs d'emploi de longue durée et alternants.

La convention engage les signataires pour une durée de trois ans. Elle fera l'objet d'une évaluation annuelle et pourra être déclinée en région via des feuilles de routes élaborées conjointement par les équipes régionales de l'APEC et de Prism'emploi.

L'intérim des cadres en quelques chiffres :

- En 2022¹, près de 40 000 personnes ont effectué des missions de travail temporaire, représentant 13 217 emplois en équivalent temps plein.
- En 2022, les cadres représentent 29% des recrutements opérés par les agences d'emploi pour le compte de leurs clients.

¹ Rapport économique et social Prism'emploi 2022.





De gauche à droite : Gilles Gateau, Directeur général de l'Apec, Marie-Laure Collet, Présidente de l'Apec, Gilles Lafon, Président de Prism'emploi, Isabelle Eynaud-Chevalier, Déléguée générale de Prism'emploi.

« Face aux évolutions du marché de l'emploi et des aspirations des cadres et futurs cadres, l'intérim représente un outil formidable pour se former ou approfondir son projet professionnel. Aux côtés de Prism'emploi, nous sommes ravis de relever ce défi essentiel de développement des compétences sur l'ensemble du territoire. », déclare **Marie-Laure Collet, Présidente de l'Apec.**

« Chaque année, ce sont près de 40 000 cadres qui choisissent le travail temporaire. Le développement de l'intérim cadre représente une évolution majeure qui illustre de nouvelles manières de travailler attractives pour toutes les générations. », ajoute **Gilles Lafon, Président de Prism'emploi.**

« Ensemble, nous allons favoriser le développement des parcours professionnels des cadres, dont l'expertise et l'expérience sont de plus en plus recherchées sur le marché du travail. », commente **Isabelle Eynaud-Chevalier, Déléguée générale de Prism'emploi.**

« Dans un contexte de difficultés de recrutement, et alors qu'il existe un vivier de compétences disponibles chez les cadres demandeurs d'emploi, les seniors ou encore les jeunes diplômés issus des QPV, l'intérim constitue un tremplin vers l'emploi. Ce partenariat avec Prism'emploi va nous permettre d'optimiser la complémentarité de nos actions en faveur de l'insertion professionnelle et favoriser le recrutement, notamment pour les publics les plus fragilisés. », conclut **Gilles Gateau, Directeur général de l'Apec.**

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, organisation paritaire, se mobilise pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. En tant qu'opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP), l'Apec permet à ses clients, quelle que soit leur situation, de s'informer, réfléchir, se projeter et agir pour leur projet professionnel. En 2022, parmi les 157 000 cadres et jeunes diplômé.es accompagné.es par l'Apec, 100 000 ont bénéficié du CEP. Dans un contexte de difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Association combine une présence territoriale de proximité avec un jobboard : apec.fr (plus de 2 millions d'offres d'emplois cadres publiées en 2022 et 300 000 profils de cadres en recherche d'opportunités). L'Apec et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec plus d'une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte.

Contacts presse :

Dylan Jullian - Prism'emploi : dylan.jullian@omnicomprgroup.com - 06 18 89 56 73

Victor Morelle - Prism'emploi : victor.morelle@omnicomprgroup.com - 06 18 83 59 55

Mendrika Lozat - Apec : mendrika.lozat@apec.fr - 06 74 94 76 24